



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DEPLACEMENT INTERNATIONAL A DESTINATION DE LA GUYANE  
PAR VOIE AERIENNE, TERRESTRE OU MARITIME**

**POUR TOUTE PERSONNE AGÉE DE ONZE ANS OU PLUS**

**ATTESTATION ET DECLARATION SUR L'HONNEUR**

En application du décret n° 2021-699 du 1<sup>er</sup> juin modifié et de l'arrêté du préfet de la Région Guyane portant mesures de prévention et restrictions nécessaires pour lutter contre la propagation de la COVID-19 dans le département de la Guyane,

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom(s)

Né(e) le :

À :

Domicilié(e) (**adresse à destination**) :

--

- ◆ certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (*cocher la case et joindre un document justificatif*) :

<input type="checkbox"/>	1° motif impérieux d'ordre personnel ou familial ;
<input type="checkbox"/>	2° motif de santé relevant de l'urgence ;
<input type="checkbox"/>	3° motif professionnel ne pouvant être différé.

- ◆ présente (*cocher la case et joindre un document justificatif*)

<input type="checkbox"/>	Soit le résultat d'un test RT-PCR réalisé moins de 72 heures avant ce déplacement justifiant de l'absence de contamination par la covid-19
<input type="checkbox"/>	Soit le résultat d'un test antigénique réalisé moins de 48 heures avant ce déplacement justifiant de l'absence de contamination par la covid-19
<input type="checkbox"/>	Un justificatif de mon statut vaccinal ( <i>ne s'applique pas aux personnes mineures accompagnant une ou des personnes majeures munies d'un tel justificatif</i> )
<input type="checkbox"/>	A défaut d'un justificatif de mon statut vaccinal, déclare sur l'honneur :
<input type="checkbox"/>	respecter un isolement prophylactique de 7 jours après son arrivée ;
<input type="checkbox"/>	réaliser un test RT-PCR à l'issue de cette période.

- ◆ **Si je viens d'un pays classé dans en zone orange ou rouge définie par arrêté du ministre chargé de la santé, je déclare sur l'honneur :**

<input type="checkbox"/>	accepter qu'un test de dépistage RT-PCR ou un test antigénique puisse être réalisé à son arrivée sur le territoire guyanais ;
--------------------------	---

Fait à : ....., le ..... / ..... / 2021

**Signature :**